

# Domaine de France

47140 Penne d'Agenais  
Tel : 05 53 40 22 52 / 06 33 09 83 38  
email : [dfhols@aol.com](mailto:dfhols@aol.com)

## Formulaire de réservation

### Pour Gîtes – La Petite Maison, Racachi, Le Rosier

|   |  |
|---|--|
| Gîte  |  |
| Nom, prénom   |  |
| Adresse   |  |
| E-mail  |  |
| Nombre d'adultes  |  |
| Nombre d'enfants et âge   |  |
| Acompte (30%) payable pour faire la réservation (virement ou chèque*) |  |
| Date(s) de réservation  |  |
| Tél. fixe   |  |
| Tél. portable   |  |
| Autres infos  |  |
| Conditions  | J'ai lu et j'accepte les conditions de location ci-dessus. |

## **Conditions – Loyer d'un gîte Domaine de France**

Pour réserver le gîte, remplissez et envoyez un formulaire de réservation par email. Puis envoyez un acompte de 30% du montant total de la location. La caution est non remboursable.

La confirmation de la réservation devient effective dès réception de l'acompte. Le solde devra être réglé 6 semaines avant votre arrivée.

Si vous réservez moins de 6 semaines avant votre séjour, vous devez payer le montant total de la location à la réservation.

\* Vous pouvez payer par chèques à l'ordre de 'Mme Hunter J.' ou par virement – demandez les coordonnées SVP-

En général, les arrivées se font à partir de 16h00 et les départs à 10h30.

Toutes les personnes d'un même groupe doivent être enregistrées à l'accueil. Les visiteurs occasionnels ne peuvent pas rester la nuit dans le gîte que vous avez loué.

A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie d'un montant de 300€ est demandé par le propriétaire.

Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations sont constatées.

Le dépôt de garantie sera renvoyé à votre adresse de résidence sous 8 jours après votre départ.

Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location.

Le gîte doit être restitué propre, sinon les frais de nettoyage seront facturés en sus.

Un contrat d'assurance « Multirisque Professionnelle/responsabilité civile » est conclu entre le propriétaire et AXA France IARD.

Toutefois, le locataire est tenu d'être assuré pour tous les risques personnels (accident, vol, annulation ...).

**Nos amis les bêtes ne sont pas admises.  
Le Domaine de France est entièrement non fumeur.**